

Monique Lemoine, Candidate dans la 5^{ème} circonscription du Loiret, voici mes réponses à vos questions :

1^{er} – La dette existe depuis les années 70. Le déficit budgétaire est un instrument de politique économique. Ce n'est pas la dette qui est illégitime, mais l'intérêt de la dette (43 milliards d'€) qui chaque année engraisse les banques qui prêtent à des taux élevés à l'Etat français. Cela ne fait pas diminuer la dette pour autant, puisqu'il ne s'agit que de l'intérêt de la dette. La dette a explosé depuis que la Banque de France ne peut plus financer les besoins de l'Etat en matière économique à taux zéro.

2^{ème} – Les dépenses et les recettes de l'Etat ne sont pas forcément mes choix. Je suis pour une refonte complète de l'imposition fiscale. Avec un changement notable, l'imposition se fait par individu et non par foyer. L'impôt sur le revenu redevient progressif pour tout le monde sans aucun privilège pour les hauts revenus.

3^{ème} – Il faut aider les collectivités locales à choisir leur système de financement. Les organisations citoyennes sont très souhaitables au sein d'un organisme d'assistance.

4^{ème} – Le pacte budgétaire doit évoluer vers une politique commune monétaire et budgétaire. Le système européen doit changer. La BCE doit favoriser la croissance en devenant organisme émetteur de monnaie pour les Etats avec un taux zéro. La monnaie créée est détruite lorsque l'Etat rembourse ses prêts. C'est un moyen de relancer l'économie et de sauver les pays qui sombrent sous les taux d'intérêts imposés par les banques.

5^{ème} – Le référendum est nécessaire pour accepter ou non ce changement de politique monétaire et budgétaire commune. La nouvelle mission de la BCE peut également faire l'objet d'une consultation des 17 pays de la zone euro.

Je pense avoir à peu près répondu aux questions. C'est difficile en quelques mots. Mais cela doit rester bref au risque d'être incomplet.